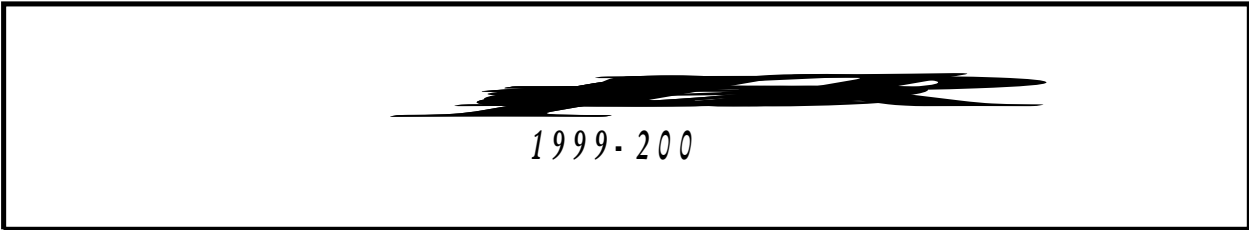


UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Service Commun de la Documentation



1999-2000

présenté par

**François Lemoine
Conservateur**

et

**Carine El Bekri-Dinoird
Directrice.**

Décembre 2000

Membres du Conseil de la Documentation

MEMBRES DU CONSEIL DE LA DOCUMENTATION au 28/11/00

Président

M. Jacques MEYER
Président de l'U.R.C.A.

Vice-président du C.E.V.U.

M. Jacques BUR

Personnalités extérieures

M. Thierry DELCOURT
Directeur de la Bibliothèque Municipale de Troyes

M. Nicolas GALAUD
Directeur de la Bibliothèque Municipale de Reims

M. Jacques MARTIN
Directeur du CRDP

Etudiants

Mlle Géraldine FAILLE

Mlle Esther JOBERTIE

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs

Mme Françoise BOUCHET
U.F.R. Pharmacie

M. Daniel COURTOIS
U.F.R. Sciences Exactes et Naturelles

M. Yves COUTURIER
E.S.I.E.C.

Mme Isabelle KRZYWKOWSKI
U.F.R. Lettres et Sciences Humaines

M. Serge ZIMMERMANN
U.F.R. STAPS

M. James BOUQUANT
U.F.R. Sciences Exactes et Naturelles

M. Jean-Frédéric CHEVALIER
U.F.R. Lettres et Sciences Humaines

M. Claude LEGRELE
U.F.R. Sciences Exactes et Naturelles

M. Philippe JOLY
U.F.R. Pharmacie

**Représentants du personnel scientifique et assimilés
des bibliothèques**

Mme Emmanuelle FLOCH
B.U. Section Santé

Mme Annie GOBET
B.U. Section Sciences

M. François LEMOINE
B.U. Informatique Documentaire

Mlle Brigitte LORET
B.U. Section Lettres

Mlle Sandrine TURCK
B.U. Section Droit

Représentants des personnels A.T.O.S.

Mlle Delphine CHARTOGNE
B.U. Section Droit

Mlle Valérie DEREIMS
B.U. Section Droit

Mlle Marie-Hélène GRILLO
B.U. Section Lettres

M. Michel MARECAT
B.U. Section Lettres

Mme Dominique MASSON
B.U. Section Lettres

A titre consultatif, les représentants de l'administration

Mme Carine EL BEKRI-DINOIRD

Directrice du S.C.D.U. de Reims

Mme Martine BEURTON
Secrétaire Générale de l'U.R.C.A.

M. Dominique DERUETTE
Agent Comptable de l'U.R.C.A.

A titre consultatif, les responsables des sections documentaires

Mme Christiane CHAUVET
Section Droit

Mme Odile DUBOIS
Section Sciences

Mme Agnès TISSERAND
Responsable CCN

A titre consultatif, les interlocuteurs élus par les Conseils d'U.F.R.

M. Bernard DESOIZE
U.F.R. Pharmacie

M. Gérard DUFOUR
U.F.R. Lettres et Sciences Humaines

M. Hervé GROUD
U.F.R. Droit et Science Politique

Mme Christine JAEGER
U.F.R. Sciences Economiques et Gestion

M. François-Xavier MAQUART
U.F.R. Médecine

M. Jean-Marc SVOBODA
U.F.R. Odontologie

Université de Reims Champagne-Ardenne
Service commun de la Documentation
Rapport d'activité : Introduction

1999-2000

La première année du Contrat Quadriennal Etat/Université s'achève presque aujourd'hui, et c'est seulement en cette fin d'année que nous avons obtenu des informations concernant le montant financier du volet documentaire. Toute cette année universitaire, nous avons travaillé sur la base du budget initial, voté au Conseil d'Administration de décembre 1999. Ce budget établi avec toutes les règles de prudence qui s'imposaient à nous, ne pouvait prétendre mettre en place les projets dont nous avons défendu les objectifs lors des différentes étapes de négociation avec la Sous-Direction des Bibliothèques.

Pour ce faire, et malgré cette grande inconnue, nous avons choisi pour la Bibliothèque de l'Université de Reims Champagne-Ardenne de privilégier trois grands axes de développement qui complètent nos activités traditionnelles.

Pour offrir aux enseignants chercheurs une politique documentaire toujours la plus adaptée possible à leurs besoins et au plus près des progrès technologiques, nous avons acquis par le biais de négociations au sein de consortia documentaires (groupement d'achats de bibliothèques) des licences d'accès pour l'ensemble de l'URCA, à des bases de données, et à des catalogues de périodiques électroniques en texte intégral.

Pour accompagner l'ensemble des étudiants dans leur formation et dans leur apprentissage à la méthodologie documentaire, **au travail en bibliothèque, à la connaissance et à l'approfondissement des ressources documentaires disponibles au sein de l'URCA et en dehors**, nous avons mis en place pour la rentrée 2000/2001 un plan de formation volontariste à l'intention de l'ensemble des étudiants de 1ère année.

Enfin, toute cette année universitaire a été aussi l'année de la programmation de la future bibliothèque du Campus Croix-Rouge. Toute l'équipe de Croix-Rouge, aidée par le cabinet de programmation Café, a mis à plat et décrit ses besoins, ses projets et la réorganisation de tous les services dans ce nouveau cadre. C'est un travail qui soulève de grands espoirs pour le futur et pour lequel il a fallu imaginer la bibliothèque de demain. C'est aussi l'occasion de repenser l'organisation du travail en sections, de privilégier une nouvelle organisation complète des collections, et l'accès facilité au multimédia. C'est parfois aussi la déception de ne pas pouvoir envisager tous les développements nécessaires et de réfréner nos ambitions d'offrir les meilleurs services possibles à la communauté universitaire rémoise. Le choix de l'architecte sera bientôt fait. Il nous faudra bientôt travailler dans le concret, sur des plans, pour aménager au mieux les nouveaux services.

Le présent rapport est comme toujours une photographie de l'activité de la bibliothèque durant l'année universitaire 1999/2000, résultant du travail des différentes équipes des sections du service commun de la documentation. Il a été rédigé en collaboration étroite avec l'ensemble des conservateurs de la Bibliothèque, et nous tenons ici à remercier l'ensemble des personnels de la bibliothèque qui sont toujours attachés à rendre le meilleur service possible aux usagers.

Sommaire :

A) Les Activités : principaux indicateurs.

B) Acquérir et développer les ressources électroniques

- La politique documentaire.*
- La recherche de financement et les consortia.*
- Les budgets en ressources humaines et en matériel.*
- Le catalogue collectif de l'URCA.*
- Serveurs.*

C) Accueillir et former les publics :

- Le programme de construction du Campus Croix-Rouge.*
- La formation des étudiants et des chercheurs.*
- La formation des personnels.*
- Les activités culturelles.*
- Les activités professionnelles hors de l'établissement*
- Les missions de formation hors de l'établissement*

D) Les projets 2001.

A- *LES* ACTIVITES.

Les services rendus par la Bibliothèque de l'Université de Reims Champagne Ardenne s'apprécient notamment par ses principaux indicateurs. Ils fournissent à tous ceux qui s'intéressent à ses activités un ensemble d'informations pertinentes, leur permettant d'analyser l'évolution du Service Commun de la Documentation. Ces chiffres sont également fournis chaque année à la Sous Direction des Bibliothèques qui réalise pour l'ensemble des établissements de l'Enseignement Supérieur un récapitulatif national et un classement des Universités. Cela nous permet de réfléchir à nos activités et de réorienter éventuellement les politiques mises en place.

1) Le Public :

Inscription des lecteurs :

Années	Inscrits à l'Université	Inscrits à la B.U.	
1998-1999	23 377	20 096	
1999-2000	22 511 (fin 1999)	17 021 *	+ 822 pour Troyes

* Le changement de système de prêt a été l'occasion de supprimer des lecteurs inactifs

Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.
4203	4398	3594	4826

Reims se situait au 13^{ème} rang pour le nombre de lecteurs inscrits (en 1998) et au 33^{ème} rang pour l'audience (en 1998) : nombre d'étudiants inscrits à la BU / nombre d'étudiants inscrits à l'URCA. (ratio de 0,68).

Fréquentation :

1998-1999 : 793 578 entrées.

1999-2000 : 702 822 entrées. (+114 975 Troyes)

Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Antenne de Troyes
170 981 *	170 981 *	206 907	153 953	114 975

*système de comptage commun : le nombre d'entrées a été divisé en deux parts égales.

2) Les prêts à domicile :

1998-1999 : 302 639^(7ème)

1999-2000 : 270 969 rang en 1998) + 24 700 Antenne de Troyes

Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Antenne de Troyes
82 132	54 608	61 243	72 986	24 700

Soit 15,92 documents prêtés par lecteur inscrit (étudiants et non étudiants) à Reims. Le taux de documents prêtés par lecteur inscrit est 13,51 au niveau national (25^e rang). (**statistiques nationales 1998**)¹

Prêts sur place :

DroitSc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Total
25 545	13 088	55	3 650	42 338

3) Le Prêt entre Bibliothèques :

Ce service permet aux lecteurs de la bibliothèque d'obtenir des documents possédés par des bibliothèques françaises ou étrangères et de prêter nos documents. Les chiffres concernant ce service sont toujours examinés avec soin. Ils permettent d'évaluer notre capacité à être une bibliothèque ressource pour les autres bibliothèques du réseau, et à juger de la pertinence de notre service d'acquisition pour nos propres lecteurs ; de vérifier aussi la capacité à répondre le plus rapidement possible aux demandes. Cette année, les chiffres marquent une baisse des demandes en section Sciences et Santé du fait de l'augmentation des acquisitions en matière de documentation électronique en texte intégral.

Au niveau des statistiques nationales, nous nous situons au 11^{ème} rang pour l'activité "prêteur" (sur 98 établissements recensés en France : données 1998) et au 14^{ème} rang pour l'activité "demandeur".

Activité "Demandeur" :

Demandes expédiées : en 1998: 13 761, en 1999: 10696

Demandes satisfaites : en 1998 : 12 644, en 1999 : 9830

Dans réseau uniquement	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Total
Demandes expédiées	1237	891	5006	3562	10696
Demandes satisfaites	923	718	4887	3302	9830

Activité "Prêteur" :

Demandes reçues : en 1998 : 15 521, en 1999: 11597

Demandes satisfaites : en 1998 : 13 011, en 1999 : 9549

Dans réseau uniquement	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Total
Demandes reçues	468	1224	5623	4282	11597
Demandes satisfaites	301	819	4979	3450	9549

¹ Annuaire des bibliothèques universitaires et des grands établissements 1998 : résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires.- Paris : La Documentation française, 2000.

Ne serait-il pas plus avantageux de faire appel à un prestataire extérieur plutôt que de supporter la charge financière que représente ce service ?

Le prix de revient d'une page numérisée par le service est actuellement d'environ 20,50 f.². C'est très onéreux lorsqu'on sait qu'un prestataire extérieur demande 9,25 f. par page pour un lot de 12 000 pages par an.

En conclusion, le service des déficients visuels, quoiqu'en perte de vitesse depuis ces quatre dernières années, tant en nombre de documents fournis aux usagers, qu'en nombre d'usagers y ayant recours, reste cependant encore indispensable pour ceux qui l'utilisent.

Le renouvellement du matériel de l'atelier servant les usagers à distance (meilleur logiciel de reconnaissance de caractères, nouveau scanner, nouveau P.C) est actuellement nécessaire et pourrait permettre d'augmenter le nombre de pages reconnues.

L'année 2001 devrait être celle de la réorientation du service.

5) Les Collections :

a) Les livres :

Acquisitions en 1999 (en nombre de volumes) :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et teck.	Troyes	Total
Français	3623	5832	2545	2590	2059	16649
Etrangers	315	740	170	135	537	1582
Total	3935	6122	2715	2725	2596	18093

Acquisitions en 1999 (en nombre de titres) :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
Français	2271	4967	1356	1712	1903	12209
Etrangers	163	739	157	123	512	1694
Total	2434	5706	1513	1835	2415	13903

² Ce montant prend en compte le coût du personnel, de la maintenance du matériel informatique, et du matériel fongible.

³ Devis établi par la société Rank Xerox en mars 1999 pour un service équivalent à celui fourni par le service pour les déficients visuels de l'université de Reims : numérisation des documents, traitement OCR et contrôle de la qualité : vérification et correction des erreurs laissées, document remis sur support disquette en format texte.

b) Les périodiques :

Nombre d'abonnements en cours en 1999 :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
Français	411	379	75	106	104	1075
Etrangers	101	204	234	138	9	686
Total	512	583	309	244	113	1761
Suppressions	4	2	24	11	7	48
Nouveautés	21	6	8	14	0	49

c) Les documents audiovisuels :

Nombre de titres acquis en 1999 :

Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
0	261	22	4	33	320

d) Totaux :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Antenne de Troyes	Total
Volumes	74 429	136 322	42 731	73 000	21 000	347 482
Dont vol. récents*	16 000	47 417	10 764	13 530	21 000	108 711
Titres de périodiques morts et vivants	1440	931	1163	1521	125	5180
Documents audiovisuels	14	2367	522	131	299	3333
Titres de documents électroniques	22	23	123	25	179	372

* Moins de 10 ans pour les sections littéraires et juridiques, moins de 5 ans pour les sections scientifiques.

e) Les documents électroniques :

- **Cédéroms :** Nombre de titres acquis en 1999 :

Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
22	12	48	6	111	199

- **Achats de titres de journaux électroniques (hors accès gratuits):**

Santé : 26 titres (journals@ovid)

Lettres : 2 titres

Science Direct : 1100 titres (souscrit en juillet 2000)

Academic Press : 174 titres (souscrit en juillet 2000)

f) Dépenses d'acquisitions 1999 :

	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Troyes
Livres Français	414 733 F	448 827 F	403 508 F	387 746 F	199 386 F
Livres étrangers	87 202 F	109 438 F	108 533 F	67 108 F	38 318 F
Sous Total Livres	501 935 F	558 265 F	512 041 F	454 854 F	237 704 F
Périodiques français	399 355 F	133 928 F	74 397 F	172 440 F	101 339 F
Périodiques étrangers	141 833 F	260 704 F	983 925 F	1 170 300 F	11 198 F
Sous Total périodiques	541 188 F	394 632 F	1 058 322 F	1 342 740 F	112 537 F
Microformes		12 366 F			
Documents audiovisuels		79 183 F	7 750 F	816 F	5 000 F
Documents électroniques	202 796 F	165 997 F	111 808 F	146 450 F	199 222 F
Abonnts élec. En ligne			165 984 F		
Total Acquisitions	1 245 919 F	1 210 443 F	1 855 905 F	1 944 860 F	554 463 F*
Dépenses de conservation	98 694 F	26 034 F	39 206 F	36 995 F	16 000 F

*Budget Urca : 204.831 F, budget ville de Troyes 349.130 F

g) Locaux, postes de travail informatiques

	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Troyes	Total
Places assises	330	357	275	473	206	1641
Postes OPAC	9	9	13	8	15	54
Postes SIGB Pro.	17	15	15	14	7	68
Total postes info.	26	24	28	22	22	122

6) Les Salles Multimédias :

Les sites Croix-Rouge et Santé proposent l'accès à internet et au courriel dans deux salles multimédias qui proposent en plus la consultation de cédéroms d'auto formation. La description des machines disponibles et des logiciels autorisés est disponible sur le site web de la BU (<http://www.univ-reims.fr/URCA/BU/>). La section Sciences héberge 1 salle de 24 machines gérée par

l'UFR.

Les utilisations principales de ces salles sont la recherche d'information (bibliographique et texte intégral) en lien avec les cursus, le butinage personnel, le courriel, les cours de formation à l'utilisation d'internet.

L'embauche d'emplois jeunes a permis d'ouvrir plus largement ces salles. (La section Santé, par exemple, a accueilli environ 2100 étudiants dans cette salle.)

7) La rétroconversion des catalogues :

(Annie Gobet)

Nous noterons cette année quelques chiffres qui marquent la fin des opérations de rétroconversion des catalogues du SCD de l'Université de Reims Champagne Ardenne.

Depuis le 1er septembre 1991, le SCD catalogue ses acquisitions courantes dans le réservoir OCLC, et depuis le 1er septembre 1997, reverse ses notices bibliographiques dans le système de gestion local HORIZON. Ces opérations nous permettent d'offrir aux usagers l'accès à nos catalogues par informatique, à l'intérieur comme à l'extérieur de la bibliothèque. Nous avons entrepris la reprise de nos fichiers "papier" dactylographiés et parfois manuscrits, en 1996. En 1991, la bibliothèque comptait environ 210 000 ouvrages tous catalogués manuellement. En 1995, les notices bibliographiques sur support informatique s'élevaient à 27 000. Le travail considérable de reprise des fichiers papier (la rétroconversion) ne pouvait être envisagé localement. Nous avons donc sous-traité cette opération dans le cadre d'un marché national négocié par la Sous-Direction des Bibliothèques avec le réseau OCLC. A notre charge, la sélection des fiches, la rédaction du cahier des charges pour le traitement des notices et les frais d'envoi de ces mêmes fiches. Un total de 71 000 fiches ont été envoyées et nous avons bénéficié en fin de cette année d'un nouvel envoi de 7000 notices. Nous avons proposé une nouvelle demande de 10000 notices pour les bibliothèques de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines en cours d'informatisation pour le marché 2001.

8) Le Budget 2000 :

(Josiane Tourneux, Jocelyne Chevé, Martine Millerioux)

- BUDGET 2000 de Gestion -

DESTINATION	DEPENSES		RECETTES		
Documentation		6951 390		6831 390	
60	Achat de fournitures	61 000	70	Droits Universitaires	1123 990
61	Services extérieurs et Documentation	6338 340	74	Dotation sur Critères	3100 000
62	Autres services extérieurs et Reliure	510 550	74	Dotation Contrat de Plan	2500 000
63	Impôts et Taxes	22 000	74	C.I.C.	47 400
65	Licence	19500	74	C.N.L.	60000
Fonctionnement de l'Etablissement		2481 463		2571 413	
60	Achat de fournitures	526 863	70	Droits Universitaires	1168 010
61	Locations, entretien et réparations, P.E.B.	605 000	70	Droits I.U.F.M. 98/99	40 803
62	Autres services extérieurs	791 200	70	Lecteurs Autorisés	70 000
63	Impôts et taxes	13 700	70	Photocopies	350 000
64	Charges de personnel	449 200	70	P.E.B. - R.D.I.	460 000
65	Autres charges de gestion	20 000	74	Dotation Contrat de Plan	450 000
67	Charges exceptionnelles	500	74	Subvention C.I.C.	32 600
213	Aménagements	20 000			
218	Autres immobilisations corporelles	55 000			
Formation Continue		60 000		60 000	
62	Frais missions	60 000	70	Droits Universitaires	60 000
Activité commerciale		9 950		40 000	
61	PEB.	9 500	70	P.E.B.	40 000
62	Frais de Port	450			
TOTAUX :		9502 803		9502 803	

Budget 2000 par nature

DEPENSES		RECETTES																																																																							
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">60 Achats Fournitures</td> <td style="text-align: right;">587 863</td> </tr> <tr> <td>61 Services extérieurs et Documentation</td> <td style="text-align: right;">6952 840</td> </tr> <tr> <td>62 Autres Services Extérieurs</td> <td style="text-align: right;">1362 200</td> </tr> <tr> <td>63 Impôts et Taxes</td> <td style="text-align: right;">35 700</td> </tr> <tr> <td>64 Charges de Personnel</td> <td style="text-align: right;">449 200</td> </tr> <tr> <td>65 Autres Charges de Gestion</td> <td style="text-align: right;">39 500</td> </tr> <tr> <td>67 Charges exceptionnelles</td> <td style="text-align: right;">500</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Sous-Totaux Limitatifs</td> <td style="text-align: right;">484 900</td> </tr> <tr> <td>Charges de Personnel</td> <td style="text-align: right;">8942 903</td> </tr> <tr> <td>Autres charges de Fonctionnement</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Excédent</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td style="width: 80%;">213 Aménagements</td> <td style="text-align: right;">20 000</td> </tr> <tr> <td>218 Autres immobilisations corporelles,</td> <td style="text-align: right;">55 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">70 Prestations de Services</td> <td style="text-align: right;">3312 803</td> </tr> <tr> <td>DROITS UNIVERSITAIRES</td> <td style="text-align: right;">2352 000</td> </tr> <tr> <td>DROITS I.U.F.M. 98/99</td> <td style="text-align: right;">40 803</td> </tr> <tr> <td>RECETTES PROPRES</td> <td style="text-align: right;">920 000</td> </tr> <tr> <td>74 Subventions d'Exploitation</td> <td style="text-align: right;">6190 000</td> </tr> <tr> <td>DOTATION SUR CRITERES</td> <td style="text-align: right;">3100 000</td> </tr> <tr> <td>DOTATION SUR CONTRAT DE PLAN</td> <td style="text-align: right;">2950 000</td> </tr> <tr> <td>SUBVENTION C.I.C.</td> <td style="text-align: right;">80 000</td> </tr> <tr> <td>C.N.L.</td> <td style="text-align: right;">60 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">Résultat Section I</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">CAF</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL BUDGET</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	60 Achats Fournitures	587 863	61 Services extérieurs et Documentation	6952 840	62 Autres Services Extérieurs	1362 200	63 Impôts et Taxes	35 700	64 Charges de Personnel	449 200	65 Autres Charges de Gestion	39 500	67 Charges exceptionnelles	500	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Sous-Totaux Limitatifs</td> <td style="text-align: right;">484 900</td> </tr> <tr> <td>Charges de Personnel</td> <td style="text-align: right;">8942 903</td> </tr> <tr> <td>Autres charges de Fonctionnement</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Excédent</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td style="width: 80%;">213 Aménagements</td> <td style="text-align: right;">20 000</td> </tr> <tr> <td>218 Autres immobilisations corporelles,</td> <td style="text-align: right;">55 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>		Sous-Totaux Limitatifs	484 900	Charges de Personnel	8942 903	Autres charges de Fonctionnement		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Excédent</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		Excédent	75 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		2EME SECTION	75 000	213 Aménagements	20 000	218 Autres immobilisations corporelles,	55 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table>		TOTAL	9502 803	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">70 Prestations de Services</td> <td style="text-align: right;">3312 803</td> </tr> <tr> <td>DROITS UNIVERSITAIRES</td> <td style="text-align: right;">2352 000</td> </tr> <tr> <td>DROITS I.U.F.M. 98/99</td> <td style="text-align: right;">40 803</td> </tr> <tr> <td>RECETTES PROPRES</td> <td style="text-align: right;">920 000</td> </tr> <tr> <td>74 Subventions d'Exploitation</td> <td style="text-align: right;">6190 000</td> </tr> <tr> <td>DOTATION SUR CRITERES</td> <td style="text-align: right;">3100 000</td> </tr> <tr> <td>DOTATION SUR CONTRAT DE PLAN</td> <td style="text-align: right;">2950 000</td> </tr> <tr> <td>SUBVENTION C.I.C.</td> <td style="text-align: right;">80 000</td> </tr> <tr> <td>C.N.L.</td> <td style="text-align: right;">60 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">Résultat Section I</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">CAF</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL BUDGET</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	70 Prestations de Services	3312 803	DROITS UNIVERSITAIRES	2352 000	DROITS I.U.F.M. 98/99	40 803	RECETTES PROPRES	920 000	74 Subventions d'Exploitation	6190 000	DOTATION SUR CRITERES	3100 000	DOTATION SUR CONTRAT DE PLAN	2950 000	SUBVENTION C.I.C.	80 000	C.N.L.	60 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">Résultat Section I</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>		Résultat Section I	0	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>		2EME SECTION	0	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">CAF</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		CAF	75 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL BUDGET</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table>		TOTAL BUDGET	9502 803
60 Achats Fournitures	587 863																																																																								
61 Services extérieurs et Documentation	6952 840																																																																								
62 Autres Services Extérieurs	1362 200																																																																								
63 Impôts et Taxes	35 700																																																																								
64 Charges de Personnel	449 200																																																																								
65 Autres Charges de Gestion	39 500																																																																								
67 Charges exceptionnelles	500																																																																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Sous-Totaux Limitatifs</td> <td style="text-align: right;">484 900</td> </tr> <tr> <td>Charges de Personnel</td> <td style="text-align: right;">8942 903</td> </tr> <tr> <td>Autres charges de Fonctionnement</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Excédent</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td style="width: 80%;">213 Aménagements</td> <td style="text-align: right;">20 000</td> </tr> <tr> <td>218 Autres immobilisations corporelles,</td> <td style="text-align: right;">55 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>		Sous-Totaux Limitatifs	484 900	Charges de Personnel	8942 903	Autres charges de Fonctionnement		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Excédent</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		Excédent	75 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		2EME SECTION	75 000	213 Aménagements	20 000	218 Autres immobilisations corporelles,	55 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table>		TOTAL	9502 803	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">70 Prestations de Services</td> <td style="text-align: right;">3312 803</td> </tr> <tr> <td>DROITS UNIVERSITAIRES</td> <td style="text-align: right;">2352 000</td> </tr> <tr> <td>DROITS I.U.F.M. 98/99</td> <td style="text-align: right;">40 803</td> </tr> <tr> <td>RECETTES PROPRES</td> <td style="text-align: right;">920 000</td> </tr> <tr> <td>74 Subventions d'Exploitation</td> <td style="text-align: right;">6190 000</td> </tr> <tr> <td>DOTATION SUR CRITERES</td> <td style="text-align: right;">3100 000</td> </tr> <tr> <td>DOTATION SUR CONTRAT DE PLAN</td> <td style="text-align: right;">2950 000</td> </tr> <tr> <td>SUBVENTION C.I.C.</td> <td style="text-align: right;">80 000</td> </tr> <tr> <td>C.N.L.</td> <td style="text-align: right;">60 000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">Résultat Section I</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">CAF</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black;"> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL BUDGET</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	70 Prestations de Services	3312 803	DROITS UNIVERSITAIRES	2352 000	DROITS I.U.F.M. 98/99	40 803	RECETTES PROPRES	920 000	74 Subventions d'Exploitation	6190 000	DOTATION SUR CRITERES	3100 000	DOTATION SUR CONTRAT DE PLAN	2950 000	SUBVENTION C.I.C.	80 000	C.N.L.	60 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">Résultat Section I</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>		Résultat Section I	0	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>		2EME SECTION	0	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">CAF</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		CAF	75 000	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL BUDGET</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table>		TOTAL BUDGET	9502 803															
Sous-Totaux Limitatifs	484 900																																																																								
Charges de Personnel	8942 903																																																																								
Autres charges de Fonctionnement																																																																									
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Excédent</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		Excédent	75 000																																																																						
Excédent	75 000																																																																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		2EME SECTION	75 000																																																																						
2EME SECTION	75 000																																																																								
213 Aménagements	20 000																																																																								
218 Autres immobilisations corporelles,	55 000																																																																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table>		TOTAL	9502 803																																																																						
TOTAL	9502 803																																																																								
70 Prestations de Services	3312 803																																																																								
DROITS UNIVERSITAIRES	2352 000																																																																								
DROITS I.U.F.M. 98/99	40 803																																																																								
RECETTES PROPRES	920 000																																																																								
74 Subventions d'Exploitation	6190 000																																																																								
DOTATION SUR CRITERES	3100 000																																																																								
DOTATION SUR CONTRAT DE PLAN	2950 000																																																																								
SUBVENTION C.I.C.	80 000																																																																								
C.N.L.	60 000																																																																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">Résultat Section I</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>		Résultat Section I	0																																																																						
Résultat Section I	0																																																																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%; text-align: center;">2EME SECTION</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>		2EME SECTION	0																																																																						
2EME SECTION	0																																																																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">CAF</td> <td style="text-align: right;">75 000</td> </tr> </table>		CAF	75 000																																																																						
CAF	75 000																																																																								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">TOTAL BUDGET</td> <td style="text-align: right;">9502 803</td> </tr> </table>		TOTAL BUDGET	9502 803																																																																						
TOTAL BUDGET	9502 803																																																																								

BUDGET DOCUMENTAIRE initial 2000

	C.N.L.	C.I.C.	DOCUMENTATION GENERALE	RELIURE	TOTAL
Section DROIT	20 000	47 400	1 266 790	25 000	1 359 190
Section LETTRES	10 000		1 299 800	25 000	1 334 800
Section SANTE	10 000		1 751 320	25 000	1 786 320
Section SCIENCES	20 000		2 011 080	25 000	2 056 080
C.C.N.			10 000		10 000
ADMINISTRATION			5 000		5 000
ANTENNE DE TROYES			200 000		200 000
I.U.T. TROYES			80 000		80 000
TOTAL :	60 000	47 400	6 623 990	100 000	6 831 390

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES 2000

MASSE	CREDITS OUVERTS	D.B.M. de Reports		D.B.M. de Rattachement		D.B.M. de Transfert		TOTAL BUDGET
Fonctionnement	8 942 903	280 849	* Report Eng. non mandatés 99 contrat pluri-annuel informatisation 193 266,82 * Report Eng. non mandatés 99 Fonctionnement 87 581,85	252 573	* Diff. Subv. Fonct. Inscrite au Budget et annoncée 34 000 * Diff. Subv. Contrat Quadriennal inscrite au Budget annoncée 50 000 * Subvention ARERS 60 000 * Déblocage partiel (50%) de la provision constituée par l'informatisation 100 000 * Chèque Remboursement Avoir sur factures 99 Europériodiques 8 572,85	127 846	* Transf. crédits personnel en fonct. dû au chang. De cpte par A.C. pour P.I.: 111 000 * Transf crédits personnel vers Doc Santé: 10 000 * Transf. Crédits personnel vers DOC Admin: 6 446 * Transf crédits TVA C.E.E. CR Droit vers Doc: 1 800 * Transf. crédits TVA C.E.E.CR Lettres vers DOC: 1000 * Transf. Crédits PEB vers TVA CEE CR Sciences: -2 400	9 604 171
Personnel	484 900					-127 846	* Transfert du personnel en fonct.: - 127 446 * Transfert crédits TVA C.E.E.vers fonctionnement: - 400	357 054
Investissement	75 000	588 801	* Disponible Contrat Pluri-annuel d'informatisation 13 743,92 * Disponible Solde Investissement 400 552,55 * Report Eng. non mandatés 99 contrat pluri-annuel d'informatisation 174 504,7	100 000	* Déblocage partiel (50%) de la provision constituée pour l'informatisation: 100 000			763 801
TOTAL	9 502 803	869 650		352 573		0		10 725 026

9) Les Moyens en personnel :

(Anne-Marie Vaillant-Bultel)

Créations de postes de personnels dans les corps des bibliothèques

3 BAS au titre de l'extension des horaires d'ouverture à 60 heures

3 Emplois Jeunes, recrutés au 30 et 31/05/00

Postes restés vacants

3 postes de Conservateur : 1 pourvu par nomination d'un conservateur sortant de l'ENSSIB le 01/07/00

2 pourvus par des « contractuels 10 mois »

1 poste de bibliothécaire pourvu au 01/11/99 par un lauréat du concours, admise au concours de conservateur stagiaire ENSSIB au 01/01/00 puis poste pourvu par "contractuel 10 mois".

3,1 ETP en postes de magasiniers compensés pour 1 ETP par le recrutement d'un "contractuel 10 mois" sur rompus de temps partiels

2 postes de personnels administratifs de cat. C :

recrutement d'un contractuel au 01/09/00

affectation d'un SASU (cat. B) jusqu'au 18/09/00 puis

contractuel 50% jusqu'au 06/01/00

Situation au 1^{er} septembre 2000

Corps	Nombre emplois	ETP pourvus par personnels titulaires	ETP pourvus par contractuels	ETP non pourvus
<i>Personnels des corps des bibliothèques</i>				
Conservateurs	12	9,56	2	0,30
Bibliothécaires	4	2,86	1	0,14
BAS	8	8		
Bibliothécaires Adjoints	6	5,72		0,28
Inspecteur de Magasinage	1	1 (CPE)	1	
Magasiniers en Chef	9	8,72		0,28
Magasiniers Spécialisés	14	12,22	1	0,78
<i>Personnels ATOS et ITARF</i>				
Catégorie B	1	1		
Catégorie C	13	11,58		1,42
Cat. C sur budget BU (Service déficients visuels)			0,5	
Emplois Jeunes sur budget BU			6	
CES (50%)			4	
Moniteurs étudiants sur budget BU	10		1500 heures annuelles	

Réussite aux concours des personnels de la BU

Magasinier en Chef	2 admis au concours interne
Magasinier Spécialisé	4 admis sur liste complémentaire du concours externe

10) Mise en place des CPE : rôle et missions.

Ces années 1999-2000 ont vu la mise en place de la Commission Paritaire d'Etablissement à l'URCA.

Un rappel du dispositif est disponible à cette adresse: <http://www-sv.cict.fr/adbu/cpe.html>

La CPE de Reims s'est dotée d'un règlement intérieur, et a commencé d'examiner les dossiers des personnels de bibliothèques en ce qui concerne les opérations de mutations, promotions, inscriptions sur les listes d'aptitudes (fonctionnement en pré-CAP).

La CPE consacre l'intégration de la gestion des personnels de bibliothèques au sein de l'université.

Les personnels peuvent demander toutes informations relatives au fonctionnement et au contenu des débats des CPE à leurs représentants.

11) Centre régional du Catalogue Collectif National des Publications en Série (CR 18)

(Agnès Tisserand)

- EVOLUTION DU RESEAU REGIONAL

Le réseau des bibliothèques participant au CCN dans la région s'est agrandi de trois établissements :

- le centre de documentation des musées de la Ville de Troyes
- le département de Lettres classiques de l'U.F.R de lettres et sciences humaines
- le Centre Hospitalier Spécialisé de Charleville-Mézières.

Des contacts ont été pris avec les départements d'IUT de Châlons-en-Champagne, le centre de documentation de la D.R.T.E.F.P. (Châlons) et le C.D.I. du Lycée hôtelier de Bazeilles (Ardennes).

Le RBCCN (Répertoire des bibliothèques du réseau CCN-PS) a donné lieu à une enquête de mise à jour pour son édition 1999.

Le nombre d'établissements participant au réseau dans la région est de 91 , dont 81 avec des notices de périodiques localisées.

- MISE A JOUR DES DONNEES

Sur les 19 « entrées secondaires » (établissements habilités à effectuer eux-mêmes les mises à jour des états de collection) existant officiellement dans la région, seules 7 ou 8 assurent elles-mêmes cette fonction, la plupart étant des services universitaires de documentation disposant d'un accès à RENATER.

C'est donc le Centre Régional qui assure la saisie en ligne de la mise à jour des localisations pour la plupart des « petits » établissements, à partir de listings sur lesquels les modifications à effectuer sont portées à la main .

Les statistiques de l'ABES pour l'année civile 1999 sont les suivantes :

entrées secondaires : 652 opérations (mises à jour de localisation)

centre régional : 1203 (notices de bibliothèques : 68, notices bibliographiques : 92,

mises à jour de localisation : 1043).

Il faut préciser que le Centre Régional n'a connu aucune activité entre septembre et décembre de cette année (problème de personnel).

Le Centre Régional a publié en avril l'édition 1999 du catalogue collectif des périodiques du Service Commun de Documentation de l'Université sous forme papier, regroupant 8383 notices localisées dans 24 centres de documentation.

- RECENSEMENT DE PERIODIQUES ANCIENS

L'association Interbibly a depuis plusieurs années le projet de recenser les périodiques anciens de la région (antérieurs à la deuxième guerre mondiale). En 1998 il a été décidé d'essayer d'entrer dans le CCN les titres anciens des établissements, ce qui suppose un énorme travail, à la fois dans les bibliothèques, et au Centre Régional, où le personnel a peu de temps à consacrer à ce travail patrimonial.

En 1999, le travail de repérage commencé l'année précédente à la Bibliothèque Municipale de Reims a continué, et la responsable du service des périodiques a pu localiser des titres figurant déjà dans la base du CCN. Des notices de journaux ardennais du XIXème siècle (BM de Charleville-Mézières) se sont ajoutées à la centaine créée l'an dernier. D'autres établissements travaillent au repérage : Archives départementales de la Marne, des Ardennes, B.M. de Troyes.

A partir de 2000, le catalogue des périodiques du SCD est consultable sur le Web de la B.U.. Il n'y aura plus de catalogue papier.

Les données du CCN-PS seront reprises dans le catalogue du Système Universitaire de Documentation.

B- ACQUERIR ET DEVELOPPER LES RESSOURCES ELECTRONIQUES.

1) La politique documentaire du SCD

Deux remarques préliminaires :

La politique documentaire du SCD est menée avec assez peu de collaboration extérieure.

Le budget documentaire total de l'ensemble de l'université est encore mal connu. Le budget du SCD n'est qu'une partie de ce montant.

L'offre éditoriale, l'intérêt manifesté par les chercheurs et les étudiants en faveur du support électronique, la possibilité d'offrir un accès permanent aux banques de données bibliographiques et au texte intégral des revues scientifiques électroniques, le souci de proposer un meilleur service de fourniture de documents aux étudiants et chercheurs de l'URCA, nous ont conduit à réfléchir à l'instauration d'un outil de recherche de qualité et à développer les acquisitions dans le secteur du document numérique.

Il s'agit bien de constituer une bibliothèque électronique.

a) Participation à des consortia d'achat :

Les bibliothécaires travaillent depuis longtemps à développer des projets communs et ont appris à étendre leur collaboration pour offrir à leurs usagers des ressources documentaires plus vastes et riches que celles de leur propre établissement. Le développement de l'offre éditoriale électronique, l'évolution des réseaux informatiques et les concentrations éditoriales nous ont conduits une fois de plus à travailler ensemble et en réseau à la constitution de groupements d'achats. L'objectif principal est bien-sûr de négocier avec les éditeurs des licences d'accès élargies et de contrer la récente inflation des prix. Il s'agit aussi de mutualiser les abonnements, d'élargir ainsi la couverture documentaire, et d'organiser une veille technologique et financière.

b) Consortium des bibliothèques du grand Est

A la suite de la convention de coopération liant l'URCA et l'UMLV s'est constitué dès 1999 un consortium informel liant les SCD de Reims, Marne-la-Vallée, Dijon, Besançon, Metz, Mulhouse. Les négociations se sont portées sur des licences de site de produits bibliographiques répondant au mieux aux besoins pluridisciplinaires de ces universités : Current Contents, MLA, PsycLit, Medline, Embase, MathSciNet, SportDiscuss... Techniquement cela s'est traduit par des hébergements croisés de ces produits par les SCD de l'URCA et l'UMLV pour un accès depuis tout ordinateur des établissements concernés.

c) Couperin

En 2000 l'URCA a adhéré à Couperin (Association loi de 1901). Ce consortium créé en 1999, piloté à l'origine par l'université Louis Pasteur de Strasbourg, s'est surtout concentré sur les périodiques électroniques. S'étendant progressivement (aujourd'hui 28 établissements), ce consortium nous permet de bénéficier des accords passés avec les plus grands éditeurs scientifiques tels Elsevier, Springer, Academic Press, Wiley... qui proposent de plus en plus l'accès électronique à l'ensemble de leurs titres, avec ou sans antériorité, un système de recherche documentaire, et un système

d'alerte sur profil de recherche via le mél. Les surcoûts d'accès à ces nouveaux services sont réels puisqu'ils sont financés uniquement par le SCD (hormis la participation du laboratoire de mathématiques) alors que l'évaluation des prix est fixée par un pourcentage assis sur l'ensemble des abonnements de l'URCA. Enfin, la hausse actuelle du dollars contribue pour une bonne part à l'alourdissement des factures. Cependant, la documentation électronique nous permet de proposer une couverture documentaire élargie, inaccessible jusqu'alors à nos budgets.

2) La recherche de financement et les consortia :

La recherche de financements extérieurs s'est concrétisée par les réalisations suivantes :

- Convention de coopération URCA-UMLV
- Subvention de l'ARERS
- Subvention CNL
- Subvention CIC
- Mutualisation avec le laboratoire de mathématiques pour Academic Press.

Cependant nous pouvons regretter, comparativement à d'autres établissements :

- L'absence de participation du budget recherche, par le biais du BQR notamment
- L'absence de mutualisation avec les autres composantes pour certains produits comme les Current Contents.
- L'absence de la réversion de la compensation boursière.

Nous regrettons également l'attitude du CNRS qui au niveau national a mené des négociations séparées des universités, sans pour autant que les unités associées en bénéficient.

3) Les budgets 2001

Quelques éléments de coût donnés à titre d'exemple:

- 2000:
 - Current Contents : 120 KF
 - Science Direct : 65 KF
 - Academic Press : 57 KF
- 2001 :
 - Current Contents : 150 KF
 - Science Direct : 70 KF
 - Academic Press : 367 KF

4) Le Catalogue Collectif de l'URCA :

Démarrée en 1999, l'extension du catalogue collectif aux bibliothèques de départements de Lettres Modernes et d'Anglais s'est concrétisée par l'inventaire et le catalogage des fonds de ces deux bibliothèques. Le nombre de notices bibliographiques est d'environ 10.000. La formation du personnel a été réalisée par le SCD.

A la demande du président de l'URCA, 3 ordinateurs payés par le budget du SCD devaient être mis à la disposition des UFR. 2 postes ont été acquis pour l'instant. 1 poste a été installé dans la

bibliothèque d'anglais.

1 personnel de catégorie A du SCD travaille à temps plein à la constitution de ce catalogue dans les locaux de l'UFR Lettres depuis la rentrée 1999, dans des conditions matérielles (exiguïté, absence de prises réseaux) parfois difficiles.

L'ouverture de l'OPAC au public est imminente. Sa publication sur le web est réalisée.

5) Les serveurs :

- Le serveur de notre SIGB qui était hébergé par le CRI a été transféré à la BU sciences.
- La passerelle web de notre catalogue qui était installée sur le CRI a été transférée sur un autre de nos serveurs.
- Le serveur acheté dans le cadre de la convention de coopération URCA-UMLV pour les bases de données et qui devait être géré et maintenu par le CRI a été mis en oeuvre à nos frais et transféré à la BU sciences.
- Les extensions du réseau coûtent plus de 50 KF par an.

C- ACCUEILLIR ET FORMER LES PUBLICS

1) Le Programme de la Bibliothèque du campus Croix-Rouge.

La construction d'un nouvel équipement de bibliothèque se concrétise. Le programme a été élaboré par les cabinets "Café", "Six et Dix" et "Tribu", en lien avec le personnel du SCD. La version définitive de ce programme a été validée en septembre 2000. S'il respecte l'enveloppe budgétaire initiale (125 MF) ainsi que les orientations multimédias et HQE⁴ (surcoûts évalués à 10%), ce programme minore les besoins réels en surface utile et nécessitera une seconde phase d'extension pour atteindre l'objectif initial (SU maximum 7 250 m², soit 17% de réduction par rapport à la surface initiale du pré-programme de 8600 m²). Ainsi, si le nombre de places assises (1000 contre 725 actuellement) a été sauvegardé, la surface attribuée à chacune d'elles a été réduite, et certains espaces ont été supprimés.

Le choix du cabinet d'architecte devrait intervenir début 2001.
La livraison du bâtiment est prévue pour 2003.

L'avenir de l'actuel bâtiment de bibliothèque n'est pas fixé: plusieurs hypothèses ont été étudiées par le cabinet "Patmo", allant de la destruction (2 MF HT) à la transformation complète en espace d'enseignement et de recherche (70 MF TDC⁵).

(En annexe, les pages 21 à 23 du "Programme de consultation des concepteurs" reprennent les principaux dimensionnements).

2) Le programme de formation des étudiants et des chercheurs.

(Sandrine Turck)

Une des missions du Service Commun de la Documentation, inscrite dans le contrat quadriennal 2000-2003, est de proposer à ses usagers des formations à la méthodologie documentaire et à la recherche bibliographique.

Plusieurs types de formations sont organisés, en fonction du public visé.

a) Formation des étudiants de 1^{ère} année

Pour la première fois à la rentrée 2000, le SCD propose, de façon systématique, des formations à la méthodologie documentaire, destinées aux étudiants de 1^{ère} année, en collaboration avec les enseignants des modules de Méthodologie du Travail Universitaire.

L'objectif général est de faire découvrir aux étudiants les ressources documentaires du SCD, de contribuer à la lutte contre l'échec en 1^{ère} année d'université et de façon plus précise :

de développer l'autonomie des étudiants au sein de la bibliothèque (par une visite des lieux et

Haute Qualité Environnementale

⁵ Toutes Dépenses Comprises

une présentation **des** différents services et des méthodes de classification des documents) ;
de faire connaître l'environnement documentaire ;
de leur apprendre le mode d'utilisation du catalogue informatisé ;
de susciter le goût de la lecture à la bibliothèque dans un but de loisir ou de culture générale.

Cela concerne les étudiants de 1^{ère} année en Sciences, STAPS, Droit, Economie et Lettres. Les étudiants **de 1^{ère}** année en Médecine, Pharmacie et Odontologie ne sont pas visés par le projet, car leurs besoins ne sont pas les mêmes. La section Santé propose ainsi d'autres formations plus adaptées à son public.

Pour **mettre** ce projet en oeuvre dès la rentrée, nous avons diffusé l'information le plus largement possible auprès des directeurs de composantes et des enseignants chargés de la méthodologie. Nous proposons aux enseignants de méthodologie de venir avec leurs étudiants à la bibliothèque pendant deux heures.

Planning **des** visites dans les différentes sections concernées :

Section Sciences et Techniques : visite des étudiants de STAPS entre le 2 et le 9 octobre ;
visite des étudiants de Sciences entre le 9 novembre et 12 janvier.

Section Lettres et Sciences Humaines : visite des étudiants de Lettres Classiques, de Géographie, d'Allemand et de Musique entre le 18 octobre et le 29 novembre.

Section Droit et Sciences Economiques : visite des étudiants d'Economie les 26 et 27 octobre ; visite **des** étudiants de Droit entre le 9 octobre et le 27 novembre.

Nombre d'étudiants touchés pour l'instant :

STAPS : 300 étudiants

Sciences (STPI, Sciences de la matière, MIAS, Sciences de la vie) : 815 étudiants

Droit : 535 étudiants

Economie : 150 étudiants

AES : 20 étudiants

Lettres (Allemand, Géographie, Lettres classiques, Musique) : 150 étudiants

Difficultés rencontrées :

- Diffusion de l'information

La principale difficulté rencontrée a été d'avertir en temps voulu de notre proposition les enseignants chargés de la méthodologie, de sorte qu'ils puissent prévoir une séance à la bibliothèque avec leurs étudiants. D'autant qu'en septembre, tous les enseignants de méthodologie et les chargés de travaux dirigés n'étaient pas encore nommés.

- Cadrage dans le module de Méthodologie

Dans quelques cas, la méthodologie est conçue comme disciplinaire et non pas générale. Les enseignants ont donc trouvé qu'une visite de la bibliothèque était une excellente idée mais ne cadrerait pas dans leur programme.

- Elaboration du planning de visite des étudiants

A Croix-Rouge, la bibliothèque universitaire dispose d'une seule salle de formation équipée de matériel spécialisé devant servir aux deux sections implantées sur le site (Lettres et Droit), tandis que la section Sciences ne dispose pas de salle de formation. L'accueil s'y effectue avec les moyens du bord dans les salles de lecture.

Dans l'élaboration du planning des visites, il faut donc tenir compte de nos contraintes de locaux.

b) Collaboration avec les tuteurs

Parmi les méthodes de travail que les tuteurs s'efforcent de transmettre aux étudiants de ^{g^{ère}} année, la recherche et le travail en bibliothèque ont une place importante. Il est donc nécessaire que les tuteurs connaissent la bibliothèque et la méthode de la recherche documentaire. Depuis quelques années, les tuteurs de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines sont formés à cet effet par le personnel de la section Lettres de la bibliothèque.

Entre l'UFR de Droit et de Science Politique et la section Droit s'est développée cette année une collaboration originale. Trois des tuteurs de l'UFR tiennent en effet leurs permanences dans la section, dans le but d'aider les étudiants de 1^{ère} année à maîtriser la documentation juridique.

c) Formation des étudiants en 2^e et 3^e cycles

Cette formation, spécialisée, a pour objectif d'aider les étudiants à mener à bien leurs recherches bibliographiques. On leur fait ainsi la démonstration des bases de données bibliographiques susceptibles de leur être utiles ; dans certains cas on leur apprend également les normes de présentation d'une bibliographie.

Jusqu'à présent, le public concerné est le suivant:

- les étudiants en maîtrise de Géographie, de Lettres Classiques, de Lettres Modernes et d'Anglais ; DEA d'Histoire ;
- les étudiants en maîtrise d'Economie et Gestion d'Entreprise ;
- les étudiants en 5^e et 6^e année de Pharmacie ;
- les étudiants en 5^e et 6^e année d'Odontologie ;
- les étudiants en 3^{ème} cycle de Médecine (intervention à la demande des enseignants) ;
- les étudiants en licence Gestion des Agro-ressources ; DESS Gestion des Agro-ressources ; DESS Hygiène, Sécurité et Protection de l'Environnement ; DESS Analyses et Traitements des Surfaces.

d) Formations diverses

- Visites des locaux

Pendant la période de rentrée, des visites de la bibliothèque d'une durée de 30 mn à 1 h sont proposées en section Sciences et Techniques et en section Lettres et Sciences Humaines. Les usagers, sans restriction de niveau d'études, peuvent s'inscrire pour une visite au jour et à l'heure qui leur conviennent. Le petit nombre de personnes inscrites permet au formateur de s'adapter à la demande de son public.

- Présentation des bases de données bibliographiques et des journaux électroniques

La diversité des bases de données bibliographiques, accessibles à partir du site internet de la bibliothèque ou de cédéroms consultables sur place, et dont le mode d'interrogation varie énormément, nécessite une formation adaptée dans la mesure où l'on souhaite exploiter au mieux toutes les ressources documentaires du SCD.

En section Santé, des formations à l'interrogation des cédéroms bibliographiques biomédicaux sont proposées tous les jours aux usagers intéressés, dans la limite de trois personnes au maximum par groupe. Sont organisées aussi, à la demande d'internes ou de chefs de service de l'hôpital, des formations ponctuelles à l'interrogation de cédéroms et de sites internet spécialisés, qui entrent dans le cadre de la formation continue. De même en section Droit et Sciences Économiques.

e) Propositions pour la rentrée 2001

Nous comptons reconduire et approfondir notre action de formation des étudiants de I^{ère} année en les touchant plus largement et en collaborant avec les enseignants pour que la visite de la bibliothèque et l'initiation à la recherche documentaire s'articulent bien avec le programme du cours de méthodologie.

Nous proposerons, comme cette année, des visites de la bibliothèque pour les étudiants de lève^{lève} année d'une durée d'1 h 30 maximum pour ne pas les lasser. Ces visites seront conçues comme un complément du cours de méthodologie. Elles viseront à donner aux étudiants non pas une connaissance exhaustive du fonctionnement de la bibliothèque et de la méthodologie documentaire, mais des éléments clés permettant de se repérer dès maintenant dans la documentation et d'approfondir le moment venu la méthode de la recherche documentaire.

À l'avenir, on pourrait envisager une formation complémentaire d'1 heure environ au niveau de la maîtrise, visant à rappeler certains éléments de méthodologie documentaire et à en approfondir d'autres.

En interne, une formation de formateurs sera proposée au personnel concerné pour optimiser nos pratiques.

3) La Formation des personnels.

(Agnès Tisserand)

Les statistiques relatives à la formation du personnel, saisies grâce au logiciel LAGAF commun à l'ensemble de la Fonction Publique (Logiciel d'aide à la gestion d'actions de formation), sont établies par année civile.

En 1999, entrent dans ces statistiques la formation initiale (en vue de la première titularisation d'un agent), et la formation continue s'inscrivant dans deux domaines : d'une part, des stages d'adaptation aux fonctions (nouvelles technologies, bibliothéconomie, environnement professionnel, bureautique,...), d'autre part, la préparation à des concours.

La formation continue en 1999 a concerné 103 personnes, et représenté 169 jours. Le type de formation le plus représenté est le stage de « perfectionnement et/ou adaptation aux fonctions », pour 87 personnes et 142 jours. Cette année, il s'agit en majorité de la formation des différentes catégories de personnel aux modules du système intégré de gestion de bibliothèque Horizon.

Pour la préparation aux concours de recrutement des personnels des bibliothèques, 14 agents ont été concernés (concours de catégories A et C). Comme il n'y a pas dans la région de centre de formation aux carrières des bibliothèques, les candidats de la B.U., titulaires ou contractuels, ont suivis la préparation par correspondance dispensée par le centre de formation d'Ile-de-France « Médiadix » ; le correspondant-formation du S.C.D. sert d'intermédiaire entre l'organisme de formation et les agents inscrits.

Par ailleurs, les conservateurs de l'établissement ont assuré un entraînement à l'oral pour les admissibles.

Au total, formation initiale et formation continue ont touché 107 personnes, sur 285 jours. Le nombre moyen de jours de formation par agent (formation continue seulement) est de 2,29 en catégorie A, 2,02 en catégorie B et 3,13 en catégorie C.

En ce qui concerne les coûts, les dépenses sont estimées à 357.459,45 F (301.975,99 F pour la rémunération des stagiaires, et 55.483,46 F hors rémunération), soit 3,47% de la masse salariale.

Organisation des écrits des concours : en 1999 et 2000, le SCD a organisé les écrits des concours de Magasinier spécialisé et de Magasinier en chef.

4) Les activités culturelles.

(Brigitte Loret.)

- La bibliothèque universitaire, en collaboration avec Mme Cécile Millot, Maître de conférences au Département d'allemand et les enseignants de lettres et de langues de l'UFR de lettres et sciences humaines, a participé à la 2ème édition du « **Printemps des poètes** ». Le 22 mars, les enseignants ont proposé aux étudiants et aux lecteurs de la bibliothèque, dans la salle de lecture, une « Tour de Babel », une lecture de poèmes dans la langue qu'ils enseignent (allemand, anglais, catalan, espagnol, galicien, latin, portugais, russe), accompagnée de leur traduction, **ou** fait découvrir un type de poésie comme la poésie sonore.
- Dans le cadre du 1^e « Mois du film documentaire », en collaboration avec M. Jean-Marc Chouvel, Professeur du département de Musique, la bibliothèque a proposé du 29 mars au 4 mai un cycle de 5 films sur « Les compositeurs de XXème siècle ». Les films ont été fournis par le service « Images de la culture » du Centre National de la Cinématographie.
- La BU a organisé en collaboration avec M. Gillissen, Maître de conférences au département d'anglais un cycle de projections de films documentaires consacrés à l'Irlande, au mois de mars.
- Du 5 au 31 octobre, dans le cadre des Rencontres CNRS-Images Media et celui du Mois du Patrimoine organisé par le Ministère de la Culture, la BU a réalisé une exposition sur « Art de vivre et manières de table », illustrée de tableaux du Musée des Beaux-Arts de Reims et de photos du Musée de l'Homme, accompagnée de livres de cuisine et de menus du XIXème siècle appartenant à la Bibliothèque municipale de Reims. Le CNRS a prêté des films ethnologiques, et M. Patrick Demouy, Maître de conférence au département d'histoire, a donné le 26 octobre une conférence sur les « manières de table, du Moyen âge au XIXème siècle ».
- Du 6 novembre au 23 décembre 2000, la BU présente une exposition réalisée par l'association de coopération des bibliothèques de Champagne-Ardenne, Interbibly, intitulée « Reflet d'une métamorphose : l'architecture des bibliothèques et services d'archives en Champagne-Ardenne au XXème siècle ». On y voit notamment la section Santé de la bibliothèque universitaire, inaugurée cette année, ainsi que les futures bibliothèques municipales de Châlons-en-Champagne, Reims et Troyes.
- Du 16 novembre au 15 décembre, elle accueille une exposition intitulée « Sedan, ses deniers, ses archives » sur les finances de la cité ardennaise. Cette exposition a été réalisée par Marc Leroy, Professeur à l'UFR de droit, et Agnès Tisserand, Conservateur à la Bibliothèque universitaire.

Le SCD met toujours à disposition ses panneaux d'exposition largement utilisés pour des

manifestations diverses.

5) Les activités professionnelles hors de l'établissement :

- C Chauvet est déléguée régionale de l'ADBS.
- F Lemoine est membre du Conseil d'Administration de l'ADBU et a organisé en 1999 et 2000 les sessions de l'ADBU au salon IDT/Net au palais des congrès à Paris. (<http://www-svc.fr/adbu/>)
- B Loret est membre du conseil d'administration et du bureau de l'association "Images en bibliothèques.

6) Les autres missions de formation

Des membres du Service Commun de Documentation sont amenés chaque année à participer à des formations organisées par divers organismes.

1) Formations ABF

Un conservateur a assuré deux cours dans le cadre des formations organisées par l'ABF (Association des Bibliothécaires Français) : « Les bibliothèques universitaires » et « La vidéo en bibliothèque ». Deux conservateurs ont participé à un jury d'examen.

2) Formation des emplois jeunes dans le cadre du SUEPCA

Un conservateur a participé à l'élaboration de la maquette du nouveau diplôme du SUEPCA destiné aux emplois jeunes du rectorat sur la documentation d'entreprise.

3) Formation des documentalistes à l'IUFM

Un conservateur a assuré deux cours à l'IUFM sur « L'histoire des bibliothèques » et sur « Le Système Universitaire ».

4) Formation des conservateurs de bibliothèques à l'ENSSIB

Un conservateur est tuteur du mémoire d'un conservateur stagiaire de l'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) promotion 2000-2001 sur « Redocal, réseau documentaire de Nouvelle-Calédonie ».

5) DEUG de Lettres Modernes option Métiers du livre

Deux conservateurs et un bibliothécaire adjoint spécialisé ont assuré des cours dans le cadre de l'option Métiers du livre (2^e année DEUG Lettres Modernes) sur « L'histoire du livre », « Les bibliothèques universitaires » et « La littérature enfantine ».

6) Formation continue du rectorat (stage MAFPEN)

Un conservateur et un bibliothécaire adjoint spécialisé ont assuré des interventions dans un stage MAFPEN sur « L'histoire de l'imprimerie » et « L'écriture ».

7) Un conservateur a été membre du jury du concours national de recrutement des conservateurs de bibliothèque (ENSSIB).

D- LES PROJETS 2001

- Formation des étudiants : (cf. supra) la réponse contractuelle (point I-1.2) nous incite à amplifier ce volet. **Pour le** personnel, cette démarche s'accompagnera par des stages de formation à la formation.
- Travail sur les collections à Croix-Rouge : fusion des collections Droit/Lettres. Etude du plan de classement et éventuellement changement de classification pour préparer la nouvelle construction.

- Création d'un fonds d'enregistrements musicaux :

Le nombre des étudiants inscrits au département de musique s'est bien accru ces dernières années. Parallèlement, l'UFR de Lettres et sciences humaines, avec la construction des nouveaux amphithéâtres, dont un amphithéâtre culturel, a à cœur de développer des actions culturelles pour les étudiants.

Au même titre qu'un livre, un enregistrement musical ou un film sont sources de savoir et de culture. C'est pourquoi depuis 25 ans les bibliothèques françaises ont créé des collections de ce type.

Si l'ouverture d'un secteur discothèque dans la future Bibliothèque municipale de Reims est très importante aussi pour les étudiants, il ne faut pas négliger le fait que le public aime à trouver sur place ce qu'il désire et que le public universitaire a des besoins particuliers par rapport au grand public.

C'est la raison **pour** laquelle la bibliothèque universitaire va entreprendre la création d'un fonds de CD qui fera un panorama de l'histoire de la musique pour fournir plusieurs versions de référence d'une même oeuvre. Ce fonds pérennisera la mise à disposition des oeuvres musicales, à l'heure où l'offre d'un disque dans le commerce est encore plus courte dans la durée que celle d'un livre.

Pour pouvoir offrir un éventail de compositeurs et d'oeuvres suffisamment représentatif, il faudra acquérir de 3000 à 5000 titres. C'est ce que la bibliothèque universitaire se propose de faire grâce au nouveau contrat quadriennal.

Informatique:

- Mise en place du système d'information : la réponse contractuelle a validé nos orientations tant en termes d'amélioration des services aux usagers que de mise en place du système d'information prototype "Pelleas" en lien avec l'UMLV.
- Second marché de SIGB
- Développement des collections électroniques et des accès au public.

Rénovation et amélioration de l'accueil: les frais de maintenance courante sont évalués à 150 KF/an.

- Secteur santé : asservissement des portes à la détection incendie; accès par badge de la salle polyvalente
- Secteur sciences : rénovation de la section inscrite au CEPR et reprise de la signalétique.
- Lettres et Droit : rénovation de locaux divers (dont les sanitaires); mise en conformité incendie (1,9 MF).

• TABLEAU SYNOPTIQUE DE DIMENSIONNEMENT

	En 2000 (état actuel)	En 2003 (ouverture)	En 2020 (capacité de stockage)
PUBLIC			
!Nombre d'étudiants (Droit/Eco; Lettres; STAPS)	11 000	évolution stable	
Taux de pénétration	95%	à tendre vers 100%	
COLLECTION			
!Nombre total de documents (périodiques non compris)	190 000	220 000	390 000
!Nombre total de documents en libre accès	175 000	175 000	178 000
Nombre de CD en libre accès			5 000
Nombre de cassettes vidéo en libre accès			3 000
!Nombre de titres de périodiques vivants en libre accès	1 090	1 125	1 340
MAGASINS			
!Nombre total de documents stockés		115 000	366 000
PLACES PUBLIQUES			
!Nombre total de places publiques		1 000	
!Nombre de places simples		787	
Nombre de places pupitres		4	
Nombre de places multimédia		173	
!Nombre de places chauffeuses		11	
Nombre de places de lecture de microfiches		5	
Nombre de places vidéo		10	
!Nombre de places audio		10	
PERSONNEL			
Nombre total de postes prévus pour le personnel		65	
!Nombre de postes situés dans le secteur public		54	
!Nombre de postes situés dans les services internes		11	
Nombre de postes dédiés à une personne spécifique		51	

• LES RATIOS DE CALCUL

L'approche de dimensionnement de la future bibliothèque a été réalisée suivant l'exploitation des ratios du Ministère de L'Education Nationale de 1999 et de l'adaptation des ratios internes de Café Programmation.

Ces ratios moyens sont données aux concepteurs à titre indicatif afin de l'aider à apprécier (es contraintes d'encombrement et d'aménagement des locaux :

Entité	Surface utile par entité	Observations
Place simple de consultation	Env. 2,5 m' par place	
Place pupitre	Env. 1,5 m' par place	
Place de chauffeuse	Env. 2,5 m' par place	
Place multimédi	Env. 3,5 m' par place	Evolution possible en fonction de l'encombrement du matériel
Place audio	Env. 3,5 m' par place	Evolution possible en fonction de l'encombrement du matériel
Place vidéo	Env. 3,5 m' par place	Evolution possible en fonction de l'encombrement du matériel
Place de consultation de thèse	Env. 5 m' par place	
Place de travaux pratiques	Env. 3,5 m' par place	
Banque de renseignement	Env. 10 m' par poste	
Place de réunion	Env. 2 m' par place	Ratio moyen, à affiner en fonction de l'usage et du nombre de places
Photocopieur en batterie	Env. 6 à 7 m' par appareil	
Ouvrages en libre accès	Env. 120 documents au m'	
Périodiques en libre accès	; Env. 8 titres au m'	1 année d'un titre correspond environ 3,35 équivalent volumes
Cassettes vidéo en libre accès	Env. 100 documents au m'	
CD en libre accès	Env. 100 documents au m'	
Stockage traditionnel en magasins	Env. 280 documents au m'	
Stockage dense en magasins	Env. 435 documents au m'	De type « Compactus »

TABLEAU GENERAL DES ACTIVITES - SURFACES

Surface utile

ACTIVITES PUBLIQUES

A	ACCUEIL	450 m²
A1	ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION, COMMODITES	370
A2	ESPACE D'EXPOSITION (Hors zone contrôlée)	80
B	CONSULTATION ET COMMUNICATION	4 645 m²
B1	PÔLES THEMATIQUES	3 985
B2	RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET FORMATION	365
B3	SERVICES SPECIFIQUES	295
C	ADMINISTRATION / GESTION	335 m²
C1	SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION (SCD)	130
C2	CENTRE DE PRODUCTION MULTIMEDIA	50
C3	COORDINATION TRANSVERSALE ET/OU SECTORIELLE	155
	SERVICE BIBLIOTHECONOMIQUE	505 m²
D1	RECEPTION DES COMMANDES (ET LIVRAISON)	50
D2	TRAITEMENT DES DOCUMENTS	355
D3	SERVICES COMMUNS	100
	MAGASINS	1 075 m²
E1	MAGASIN TRADITIONNEL	655
E2	MAGASIN DENSE	420
	LOGISTIQUE	240 m²
F1	LOGISTIQUE BATIMENT ET EQUIPEMENT	160
F2	SERVICE AU PERSONNEL	80
TOTAL Surface Utile		7 250 m²